

André Cauvière (1780 - 1858) par le Professeur Georges François

André Léger François Cauvière est né à Marseille le 3 octobre 1780. Il est baptisé le lendemain. Son acte de baptême figure dans les registres de Notre-Dame des Accoules.

- Son père, Guillaume, originaire de Seillans dans le Var, est maître cordonnier. Prieur de sa confrérie, c'est un ardent révolutionnaire. Il préside le club jacobin de la rue Thubaneau. Sa femme, Élisabeth Dejean milite également dans un club féminin. La famille est alors domiciliée rue du cheval blanc dans le quartier des prêcheurs.

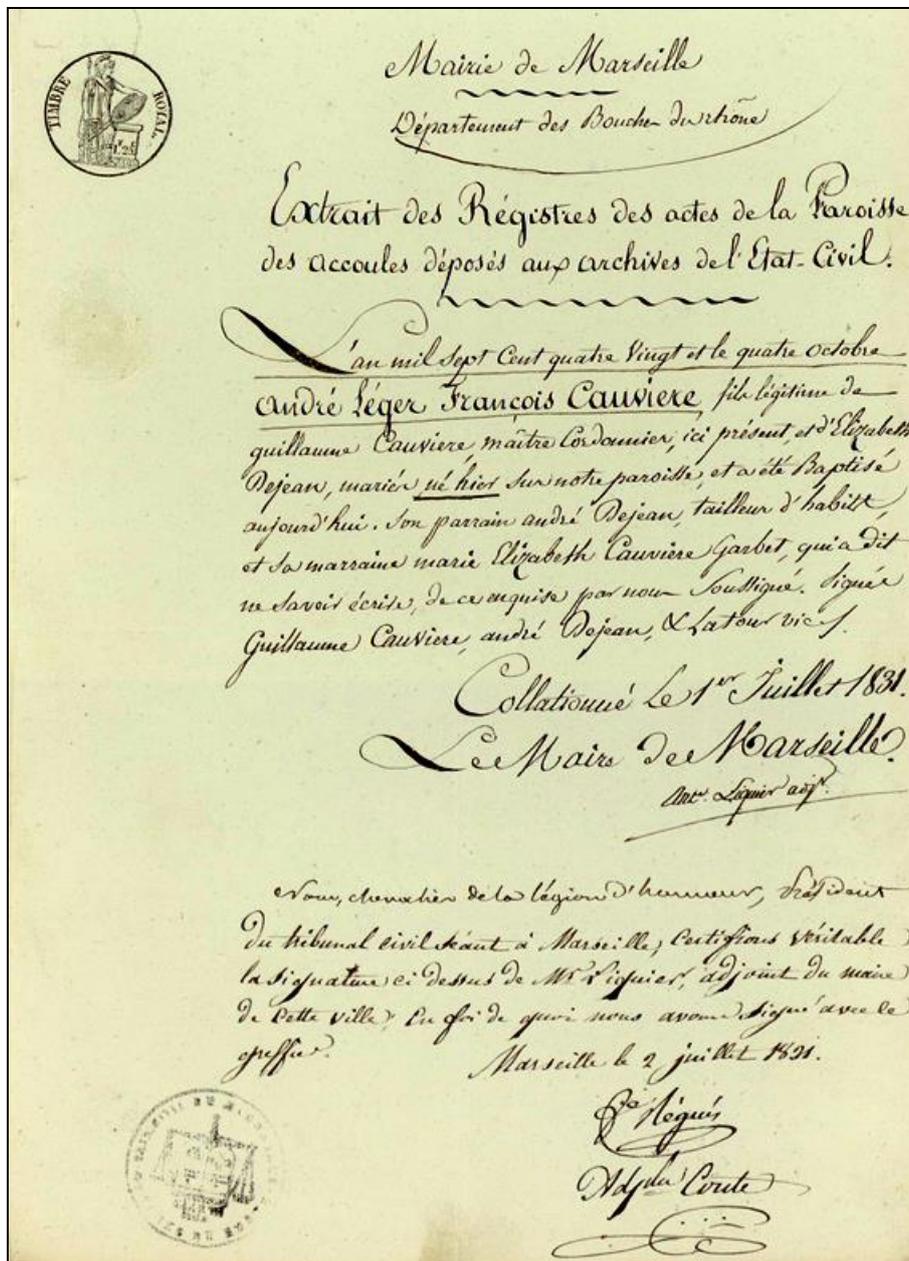


Illustration 1 – Extrait de baptême

- Très tôt, le jeune Cauvière se distingue par une soif d'apprendre, servie par une mémoire exceptionnelle. Soutenu et encouragé par son père, il entre en 1789 au collège de l'Oratoire de Marseille. On pourrait s'étonner de voir un révolutionnaire confier son fils à un collège de religieux. En fait, ce collège est un établissement municipal (on le nomme souvent collège de la ville) et les études y sont entièrement gratuites. Bien que les oratoriens du collège aient accueilli favorablement les premiers événements révolutionnaires et qu'ils aient tous, sauf un, adhéré à la constitution civile du clergé, le collège est fermé en 1793. Malgré la dispersion des oratoriens, l'un d'entre eux continue à prodiguer au jeune Cauvière son enseignement dans la clandestinité.

En juillet 1794, la chute de Robespierre provoque une réaction violente contre les Jacobins. Le club Thubaneau est fermé et Guillaume Cauvière pense plus sage de quitter pour quelque temps Marseille avec sa famille pour rejoindre son village natal de Seillans.

Là, quelque peu désœuvré, André Cauvière a l'occasion de rencontrer un médecin de Draguignan, le Docteur François Bousquet, qu'il va accompagner lors de quelques visites auprès de ses patients. On peut y voir l'origine d'une vocation pour une profession à laquelle jusque là, rien ne le destinait.

Au retour de la famille à Marseille, André s'inscrit au cours de médecine de l'Hôtel-Dieu dont il devient élève externe. En 1798, il est nommé interne de cet hôpital. Pour des raisons qui nous sont inconnues, il décide très vite, alors qu'il n'a pas terminé ses études de médecine, de s'engager pour participer à l'expédition d'Égypte dirigée par le général Bonaparte. Il est alors admis en qualité d'officier de santé de troisième classe, mais au lieu de l'Égypte il est dirigé vers l'armée d'Italie. La légende raconte qu'ayant gagné au jeu une forte somme d'argent, il rentre à Marseille et décide, en accord avec sa famille, de poursuivre ses études à Paris.

On est en 1800, il a alors 20 ans et pour subvenir à ses besoins il ouvre à Paris un cours public dans lequel il enseigne l'italien. Dans le même temps, il obtient par concours une place à l'École pratique de médecine de Paris et devient prosecteur de Jacques-Pierre Maygrier, anatomiste et accoucheur parisien renommé.



Illustration 2 – Jacques-Pierre Maygrier

Titulaire d'une médaille d'or des hospices de Paris, Cauvière va jouir d'une certaine réputation dans le milieu enseignant médical. C'est la raison pour laquelle il est sollicité par le chirurgien chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Jean-Baptiste Laumonier, pour remplir dans son service les fonctions de chef interne.

En 1803 il rejoint de nouveau Paris pour présenter sa thèse sur « *Dissertation sur l'extraction des calculs vésicaux par l'appareil latéral* » et obtient le grade de docteur en médecine. Il faut rappeler qu'il existe à l'époque deux diplômes distincts de médecine et de chirurgie.

Sur l'insistance de son père, il vient alors s'installer dans sa ville natale. Il quitte Paris, accompagné d'un condisciple, marseillais lui aussi, avec un léger bagage et un bâton à la main. Ils font en quelques jours le trajet Paris - Chalon à pied d'abord, puis en bateau jusqu'à Avignon et terminent en diligence.

Le jeune médecin qui arrive de Paris est très tôt appelé en consultation et redresse quelques diagnostics erronés, ce qui lui vaut rapidement une flatteuse réputation. La clientèle sera au rendez-vous. De plus, sa connaissance de la langue anglaise va lui permettre de recruter comme patients de riches britanniques en villégiature à Nice.



Conférencier éclectique, il utilisait sa prodigieuse mémoire et son appétit de connaissances pour les mettre au service des autres. C'est ainsi que dans les mois qui suivent son retour et son installation à Marseille en 1803, il ouvre un cours public de physiologie dans lequel il expose la toute nouvelle doctrine de Bichat qui repose, entre autres, sur la distinction entre la vie organique comprenant les activités végétatives et la vie animale qui concerne les activités sensori-motrices et intellectuelles. Dans le même cycle de conférences il présente les récentes expériences de Galvani sur l'électricité animale. Cette activité va permettre à Cauvière de se faire connaître d'un public nombreux et choisi, au-delà même de son activité médicale. Il obtient ainsi du préfet de l'époque l'autorisation de faire des cours publics d'anatomie. On retrouvera Cauvière conférencier en 1821 lorsqu'il crée l'Alcyon, un cercle académique. L'année suivante, avec Alexis Rostand et Elysée Reynard, il fonde l'Athénée, foyer de culture générale et de vulgarisation scientifique, situé 21 rue de la Darse, où se tenaient des conférences scientifiques et qui disposait d'une bibliothèque de plus de 4000 volumes. (illustration 3 ci-contre - André Cauvière)

En 1807, il est nommé chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu sous la direction de Thomas Moulaud. À ce propos, le Docteur Louis Villeneuve écrit « *Cauvière, successeur de Moulaud, faisait avec lui le contraste le plus marqué. D'une vive et claire intelligence, d'une finesse d'esprit aiguisée par la causticité et l'humour, et affinée par des connaissances littéraires étendues, sensible aux émotions du beau, attiré par le commerce des hommes de lettres et des artistes, Cauvière se distinguait de son prédécesseur par la clarté, la méthode, l'élégance de ses leçons et aussi par sa manière de comprendre la chirurgie. Autant Moulaud, une fois sûr de son diagnostic était actif, entreprenant, audacieux, autant Cauvière hésitant, réservé, timide, pratiquait la non-intervention avec une prudence qui n'était pas exempte de scepticisme. Il ne fit du reste que traverser la chirurgie et absorbé par une vaste clientèle il se livra entièrement à la médecine, mieux faite pour les qualités brillantes de son esprit.* »

À propos du contraste entre les deux hommes, Alezais rapporte l'anecdote suivante « *Cauvière, dont le langage était toujours correct et qui insistait un jour sur l'obligation de parler français, amusait ses auditeurs en leur rappelant ce mot de Moulaud auquel on présentait un homme gravement blessé à l'abdomen et qui dit à l'interne « avant tout, relarguez- y les jambes ».*

Au moment de sa nomination comme chirurgien, quelques confrères malveillants firent remarquer que Cauvière avait le titre de docteur en médecine mais pas celui de chirurgien. Probablement irrité par ces remarques, Cauvière se rendit à Montpellier en août 1807 pour soutenir une thèse de doctorat en chirurgie, thèse intitulée « *Observations sur quelque maladie scrofuleuse des articulations et sur les abcès par congestion* ».

Cauvière a brillamment poursuivi sa carrière hospitalière. Professeur à l'école secondaire de médecine, il en deviendra le directeur en 1841 et le restera pendant 10 ans.

HOPITAUX DE MARSEILLE.

**ÉCOLE
SECONDAIRE
DE MÉDECINE,
ÉTABLIE A L'HOTEL-DIEU.**

**PROGRAMME DES COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE,
Qui commencera le 8 Novembre 1819, et finira le 25 Août 1820.**

PREMIÈRE CLASSE. — COURS ANNUELS.

Clinique Interne Professeur, M. DUGAS.
Clinique Externe Professeur, M. MOULAUD.

Les leçons et conférences auront lieu, toute l'année, après la visite des Médecin et Chirurgien en chef.

SECONDE CLASSE. — COURS DE SEMESTRE.

**SEMESTRE D'HIVER,
COMMENÇANT LE 8 NOVEMBRE.**

Anatomie descriptive et chirurgicale. } professée par M. DUCROS, Chef des travaux anatomiques.
" Tous les jours de la Semaine, à deux heures, les Mercredi et Dimanche exceptés.

Physiologie Professeur M. MARTIN.
" Les Mardi et Samedi, à midi.

Opérations chirurgicales. } Professeur M. CAUVIERE.
" Le Mercredi, à deux heures.

Pharmacie Professeur M. LAURENS.
" Les Lundi et Vendredi, à une heure.

**SEMESTRE D'ÉTÉ,
COMMENÇANT LE 15 AVRIL.**

Pathologie Interne Professeur, M. DUGAS.
" Les Lundi et Vendredi, à deux heures.

Pathologie Externe Professeur, M. MOULAUD.
" Les Lundi et Vendredi, à dix heures.

Thérapeutique et Matière médicale. } Professeur, M. LAUTARD.
" Les Mardi et Samedi, à dix heures.

Accouchemens et Maladies des Femmes. } Professeur, M. CAUVIERE.
" Les Mardi et Samedi, à deux heures.

Chimie Professeur, M. LAURENS.
" Les Lundi et Vendredi, à une heure.

Les Étudiens qui voudront suivre les Cours de l'École, doivent être âgés de seize ans au moins; savoir parler et écrire correctement la langue française, et connaître l'arithmétique et les élémens de la langue latine.

Ils se feront inscrire au Secrétariat de l'Administration des Hôpitaux, où, après avoir été examinés par un des Professeurs sur les connaissances préliminaires ci-devant énoncées, et avoir écopé leur Acte de naissance et un Certificat de bonne vie et mœurs, ils recevront une carte d'admission.

D'après le Décret du 7 Mai 1808, portant Institution de l'École, chaque Étudiant devra payer une somme annuelle de cent francs, acquittable par Trimestre, et d'avance, à la Caisse du Receveur des Hôpitaux à l'Hôtel-Dieu; ladite somme affectée au payement des frais de l'École.

CONSULTATIONS GRATUITES

Conformément aux Réglemens de l'École, des Consultations gratuites continueront d'être données aux Pauvres par les Professeurs à l'Hôtel-Dieu, les *Mardi* et *Vendredi* de chaque Semaine, de deux à quatre heures après-midi, en présence de Monsieur l'Administrateur de Semaine audit Hôpital.

Fait par le Conseil-général d'Administration des Hôpitaux de Marseille, sur la proposition de Messieurs les Professeurs de l'École, à Marseille le vingt-trois Août mil huit cent dix-neuf.

L. FORT, *Semainier - Président.*

J. L. CONTE, *Secrétaire général.*

Fait et approuvé par Nous Préfet du Département des Bouches-du-Rhône. A Marseille, le 28 Octobre 1819.

COURS DE VILLENEUVE.

A MARSEILLE, de l'imprimerie de la Veuve BREBION, Imprimeur du Roi, sur le Cours, N.° 4.

Illustration 4 – Programme des cours de l'Ecole secondaire de médecine (1819-1820)

Indéniablement Cauvière a été le médecin consultant de Marseille, il a eu un immense succès professionnel. Le docteur Seux lui rendant hommage écrivait « pendant longtemps à Marseille, Monsieur Cauvière a constitué à lui seul un véritable tribunal d'appel, il prononçait en dernier ressort ».

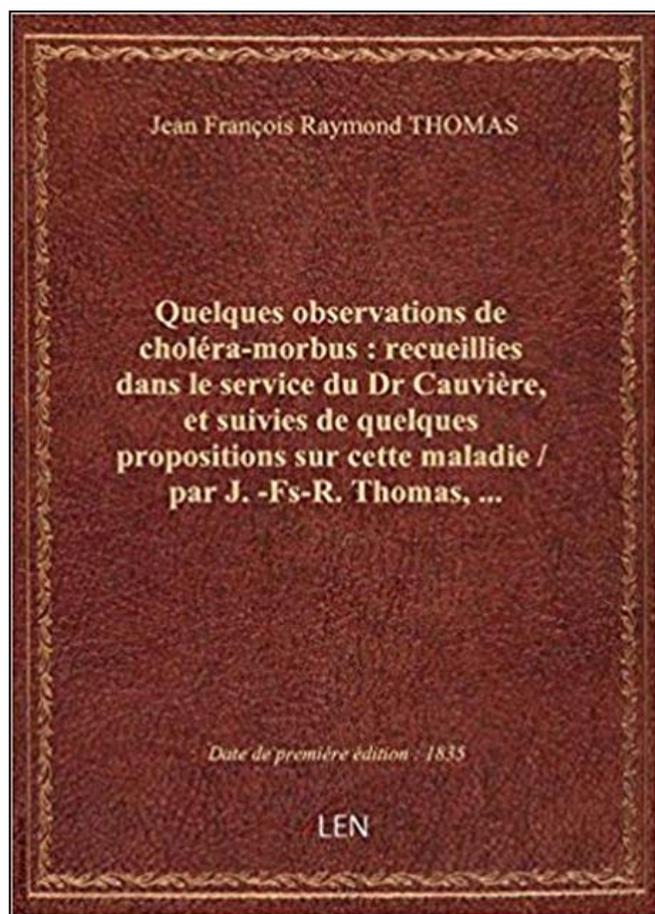
Cauvière eut des patients illustres comme Chopin, George Sand et André Ampère (voir Luce Carbonnel). Il fréquentait volontiers les hommes de lettres : Gustave Flaubert dont le père avait succédé à Cauvière à

l'hôpital de Rouen et Prosper Mérimée qui, souvent invité chez le médecin, disait de Cauvière qu'il était le premier gastronome de France.

Il avait le diagnostic sûr mais croyait peu à la thérapeutique, bien limitée à l'époque, il faut le reconnaître. Il se contentait le plus souvent de rassurer ses malades quitte à leur mentir. En 1839, il rassure George Sand à propos de l'état de santé de Frédéric Chopin en lui disant qu'il ne s'agit pas de phtisie et que tout va rentrer dans l'ordre. C'est pourtant bien de tuberculose pulmonaire que Chopin va mourir 10 ans plus tard.

En 1836, lorsque son ami Ampère vient le consulter, il parvient à le rassurer tout en lui prescrivant le repos complet et en l'hospitalisant à l'infirmerie du lycée. Ampère y décédera 10 jours plus tard.

Cette attitude qui consiste à cacher la vérité aux malades, fréquente à l'époque, n'était pas toujours bien acceptée. Ainsi Monseigneur de Mazenod, évêque de Marseille de 1837 à 1861, écrit dans son journal en date du 28 juin 1844 « *L'évêque de Nancy est venu se reposer chez moi après avoir été consulté le médecin Cauvière. Le bon prélat est entretenu dans une sécurité déplorable par ce docteur qui, après l'avoir palpé, lui a assuré qu'il n'avait aucune lésion à la poitrine. J'ai été peiné de voir mon ami dans cette assurance. En attendant que je lui dise franchement ce que je pense de son état, je lui dis que les médecins se font un devoir de mentir. Je me suis étonné que le docteur lui ait garanti sa poitrine tandis que je lui vois cracher habituellement le sang. Il m'a répondu que cela ne l'inquiétait pas, que ce n'était rien et que, si son rhumatisme dans les entrailles passait, il serait bientôt hors d'affaires. Jamais illusion pareille ! En me disant cela, il était essoufflé, ne pouvait prendre sa respiration et il n'avait point de bonne place sur le fauteuil. J'ai été obligé de le relever quand il a voulu se retirer et de le tenir sous les épaules jusqu'à la voiture. C'est un homme perdu à moins d'un miracle* ».



Le scepticisme de Cauvière concernant la thérapeutique se retrouve dans la thèse qu'il a inspirée à l'un de ses élèves J. F. R. Thomas, thèse intitulée « *Quelques observations de choléra morbus recueillies dans le service du Docteur Cauvière* » et soutenue en 1835.

Le travail rapporte 144 cas de patients atteints de choléra pour lesquels ont été essayés certains médicaments rapportés comme efficaces. Il est écrit « *Ce n'est pas que Monsieur Cauvière eut une grande confiance en tous ces remèdes qu'on a tant préconisés mais l'inutilité des moyens qu'il avait mis en usage pendant la première épidémie l'a déterminé à mettre à exécution l'idée qu'il avait conçue* ». Aucune des thérapeutiques proposées ne s'avéra efficace. A propos du guaco (plante originaire d'Amérique du Sud utilisée contre les morsures de serpent) il est dit « *Ça a aussi peu d'effet que la menthe et la camomille et n'a d'autres avantages que de venir de plus loin et de coûter plus cher* ». Et ailleurs à propos d'un patient guéri « *Un cas pareil doit guérir par et malgré tous les moyens et est bien propre à faire la réputation d'un remède ou d'un médecin* ». On doit se contenter d'eau glacée prise à doses fractionnées et de lavements d'eau froide avec

plus tard des cataplasmes sinapisés aux jambes. On doit surtout veiller à ne pas augmenter la souffrance des malades. Il conclut « *Prévenir le choléra est chose à laquelle on pourra arriver un jour, le guérir, lorsqu'il est déjà bien développé me parer chose impossible.* » Nombre de ses contemporains lui ont d'ailleurs reproché le scepticisme qu'il affichait également auprès de ses étudiants.

Probablement très occupé par sa clientèle, son activité hospitalière et ses conférences, Cauvière a eu une vie de famille assez pauvre. En 1814, à 34 ans, il épouse une demoiselle Marie Adélaïde Simon Belleville qui lui apporte en dot une propriété à Beudinard, un quartier d'Aubagne. Sa femme meurt rapidement sans lui donner d'enfant. Dès lors la maison du médecin sera tenue par des gouvernantes. Désirant un enfant mais ne souhaitant pas se marier de nouveau, il choisira une compagne discrète et compréhensive qui lui donnera un fils en 1825. L'enfant est déclaré par son père, né de parents inconnus et prénommé Guillaume. Il est élevé dans la propriété de Beudinard et Cauvière le reconnaîtra dix ans plus tard en 1835. Le jeune Guillaume, que George Sand dans ses lettres appelle Billy, sera reçu à Polytechnique et fera une carrière militaire dans l'artillerie. Il est capitaine pendant l'expédition de Crimée, contracte le choléra et meurt en 1855 à l'hôpital de Gallipoli.

Républicain convaincu, André Cauvière est élu conseiller municipal en 1832, sous la monarchie de juillet. Pendant trois ans il participe activement aux séances du conseil. Au cours de l'épidémie de choléra de 1835, des dissensions apparaissent dans le conseil municipal à propos des sanctions à appliquer aux conseillers qui ont quitté la ville. Face à ces discussions stériles alors que le choléra fait des ravages dans la ville, Cauvière décide de démissionner. Pour son attitude courageuse et les services rendus pendant l'épidémie, il recevra la légion d'honneur mais refusera de la porter.

Anticlérical suivant la tradition familiale, il a pris position à plusieurs reprises contre les demandes de subventions des écoles confessionnelles. En 1833, à une demande d'allocation pour les écoles chrétiennes il répond que « *les frères de ces écoles ne sont pas soumis au régime universitaire et que, par conséquent, ils n'ont pas droit à l'intérêt qu'ils réclament* ».

En 1851, il cesse ses fonctions de directeur de l'école secondaire de médecine mais reste un médecin consultant toujours aussi apprécié.

Quatre ans plus tard, après la mort de son fils ce n'est plus le même homme, c'est un vieillard accablé qui se retire dans sa propriété des Camoins où il décède le 2 octobre 1858. Selon son ami l'abbé Louis Guiol, il aurait été touché par la grâce divine quelques jours avant sa mort et a ainsi pu recevoir les derniers sacrements.

De l'avis de tous, Cauvière, malgré ses libéralités auprès des nécessiteux, avait acquis une fortune considérable. Dans son testament, figurent des dons importants pour la réparation de l'Hôtel-Dieu, pour l'École de Médecine, le centre médical des Bouches-du-Rhône et le bureau de bienfaisance.

INSCRIPTION DES BIENFAITEURS DES HOSPICES ET DE LEURS LIBÉRALITÉS DE 2.000 FRANCS ET AU-DESSUS.				
801	BLANC ROSE, VEUVE ALCIATOR	50.000	1847 MILLE JEAN BAPTISTE FRANCOIS	5.000
804	JOURDAN FRANÇOIS	27.500	1849 BUISSON EPOUSE COTTON	7.000
814	ROUX JACQUES-FRANÇOIS DE PAULE	10.000	1850 PORRI JOSEPH ALEXANDRE	2.400
	S. A. R. M ^{me} LE COMTE D'ARTOIS	2.000	1851 GRAS MARIE PAULINE	57.272
816	FOURTON PIERRE-MARIE-JOSEPH	55.000	1853 RENOUX JEAN ANDRÉ COURTIER	5.000
819	ROUX JACQUES-FRANÇOIS DE PAULE	9.000	1854 DUNANT JEAN FRANÇOIS, NEGOCIANT	5.000
20	COLLOT, ANCIEN RECEVEUR GÉNÉRAL	10.000	PICARD L. H. S. D ^r EN MEDECINE	5.000
	EYRIES, VEUVE AUZET	2.000	1855 MONTREUX-REINAUD PIERRE ANDRÉ	18.807
	DUCHAINE, VEUVE DARBÈS	4.000	BARRAL B. M. A. D ^r EN MEDECINE	2.000
	CAUVIN MARIE-JEANNE	57.000	RODOCANACHI EMMANUEL, NEGOCIANT	2.000
25	AMALRIC JEAN-BAPTISTE, PRÊTRE	15.000	BOISSERELLE V ^e BILLIÈME	2.000
24	COUAT JEAN-ÉTIENNE	27.900	1856 CHARLES DE SOLLIERS, ANCIEN	
	REYNIER THERÈSE-ANNE	2.400	ADMINISTRATEUR DES HOSPICES	2.000
	CLAVIER JEAN-JOSEPH-THOMAS	9.500	1857 J. DEVILLE, E. ET A. S ^t ALARY, NEGOCIANTS	12.000
29	CRESP JEAN-BAPTISTE, AVOCAT	4.000	BARTHELEMY VICTOR LOUIS AUGUSTE	15.000
50	SILVESTRE JEAN-ANTOINE, NOTAIRE A TOULON	5.000	COULET JEAN-BAPTISTE	56.000
31	BLANCARD MARIE-JEANNE, VEUVE BONSIGNOUR	5.000	1858 GRAS A ^{ne} PASCAL MAGLOIRE MARIE, AVOUÉ	6.000
	MICHEL JEAN-JOSEPH	5.000	PASQUET JEAN-BAPTISTE	15.000
52	BOREL JEAN	4.000	BARTHELEMY J ^{ne} F ^{ne} REGIS ROCH, NEGOCIANT	5.000
55	SALONY MARIE-JULIE, EPOUSE DE JEAN-THOMAS MOURIÉS	16.800	1860 CAUVIÈRE, M ^{me} CONSULTANT DES HÔPITAUX	50.000
	ROLLANDIN EDMÉ-LOUIS-DAMIEN	5.000	1861 DUCROS, M ^{me} CONSULTANT DES HÔPITAUX	192.000
56	BOCHON JEAN BAPTISTE-JOSEPH	5.000	CHICHIZOLA, NEGOCIANT	9.000

Illustration 6 – Bienfaiteurs des hospices

Avide de connaissances, il ne s'est pas cantonné à la médecine, abordant aussi bien le domaine des sciences que celui de la littérature. Avide également de reconnaissance, le fils du cordonnier a été reçu avec les égards dans les plus illustres familles provençales.

En conclusion, André Cauvière aura marqué pendant un demi-siècle la médecine à Marseille. Travailleur infatigable, doué d'une prodigieuse mémoire, il nourrissait de grandes ambitions et n'avait quitté Paris qu'à regret pour obéir aux injonctions de son père. De retour à Marseille il voulait être au premier rang des médecins marseillais et il a réussi à le devenir.

Sources

- Boulinier. G. - Les origines du docteur Joseph Désiré Tholozan(1820-1897). Histoire des sciences médicales. Tome XXXII. N° 3 1998.
- Carbonel. L. - André François Léger Cauvière un grand médecin au service de la ville. Cahiers du comité du vieux Marseille. 3^e trimestre 1997.
- Chaplain. - Notice biographique sur Cauvière. Société impériale de médecine de Marseille. Bulletin des travaux. 1860. 4^e année pp28-35
- Thomas.J.F.R. - Quelques observations de choléra morbus recueillies dans le service du docteur Cauvière. Typographie des hoirs Feissat et Demonchy. Marseille. 1835.
- Villeneuve.L. - Le passé et l'avenir de la chirurgie à Marseille. Remondet –Aubin. Aix. 1888.